RAPPORT INERIS-DRS-10-113719-13407B

RAPPORT GEODERIS E2010/215DE_Bis-10NPC2221

INERIS
maîtriser le risque pour un développement durable

GEODERIS

Bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais

Etude des aléas miniers - Zone 2

Communes d'Allouagne, Ames, Annezin, Auchel, Auchy-au-Bois, Aumerval, Barlin, Béthune, Beugin, Beuvry, Bouvigny-Boyeffles, Bruay-la-Buissière, Burbure, Calonne-Ricouart, Cambrin-Chatelain, Cauchy-a-la-Tour, Chocques, Divion, Drouvin-le-Marais, Enquin-les-Mines, Estrée-Blanche, Febvin-Palfart, Fertey, Filachin, Floringhem, Fontaines-les-Hermans, Fouquereuil, Fouquières-lès-Béthune, Fresnicourt-le-Dolmen, Gonnay, Haillicourt, Herlin-Coupigny, Hesdigneul-les-Béthune, Houchin, Houdain, Labeuvrière, Labourse, Laquingy, Lespesses, Lières, Ligny-les-Aire, Lillers, Lozinghem, Mazinghem, Mazingarbe, Medon, Nedonchel, Noeux-les-Mines, Oblinghem, Ourton, Rebreuve-Ranchicourt, Rely, Ruitz, Sailly-Labourse, Sains-en-Gohelle, Saint-Hilaire-Cottes, Vaudricourt, Vendin-les-Béthune, Verquigneul, Verquin, Westrehem

CARTE 2 : CARTE INFORMATIVE ZONE NORD-EST

Juillet 2012

BD ORTHO (Lambert 93) de 2009
selon le protocole IGN/MEDDM

Echelle : 1 / 15 000

- Limite de communes
- Limite de concessions
- Faille géologique
- Puits ou avaleresse matérialisé
- Puits ou avaleresse non matérialisé
- Ouvrage ayant subi des incidents ou désordres
- Glissement sur terril
- Sondage de décompression
- Event
- Piézomètre
- Station de relevage
- Projection verticale de l'emprise des travaux souterrains
- Limite des zones susceptibles d'avoir été influencées par les travaux miniers souterrains
- Digue
- Terril arasé
- Terril non arasé
- Terril en combustion (2010)
- Bassin à schlamms
- Dynamitière
- Galerie de service ou mine-image bétonnée
- Galerie de service ou mine-image cassée ou remblayée
- Galerie de service ou mine-image vide
- Galerie de service ou mine-image de traitement inconnu

La présente carte est indissociable de l'ensemble du rapport. Elle a été établie sur la base des informations fournies à l'INERIS, des données disponibles et objectives retrouvées par l'INERIS et de la réglementation en vigueur.
La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si des informations qui lui ont été communiquées sont erronées.
L'INERIS ne pourra être tenu responsable d'une mauvaise utilisation de la carte en dehors de la destination de la prestation.
Seul le carte fournie par l'INERIS fait document de référence.
Toute adaptation, modification ou reproduction sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, ne lera sous le seule et entière responsabilité du destinataire de la carte.

0 500 1000 1500 2000

Mètres